

Méthodologie de collecte de données

Paul Oeltjen

- Nous avons dressé une première liste de pharmacies d'hôpitaux en fonction des répondants aux sondages antérieurs et d'après la liste d'envoi du site Web du Rapport annuel sur les pharmacies hospitalières canadiennes, ainsi que les propositions des membres de son Comité de rédaction. Nous avons effectué un relevé téléphonique auprès de ces établissements afin d'obtenir les adresses électroniques des directeurs de pharmacie et des directeurs généraux d'hôpital en poste au pays et de juger de l'admissibilité de chaque hôpital en estimant le nombre de lits en soins de courte durée (50 et plus) et en considérant le nombre total de lits (100 et plus). Quelques directeurs nous ont demandé d'ajouter des pharmacies hospitalières. Nous avons utilisé les indications recueillies pour dresser une liste définitive de 195 établissements.
- Le Sondage sur les pharmacies hospitalières canadiennes a été annoncé du 4 au 13 mai 2004 dans des courriels adressés aux directeurs de pharmacie et aux directeurs généraux d'hôpital.
- Un autre message par courrier électronique est parvenu seulement aux directeurs de pharmacie le 31 mai 2004. La lettre en question donnait le numéro d'identification et le mot de passe dont ceux-ci avaient besoin pour entrer dans le site Web du sondage.
- Les établissements sondés qui n'ont pas répondu au questionnaire en ligne ont eu droit à des rappels hebdomadaires à compter du 15 juin.
- Le numéro d'identification (code d'utilisateur) et le mot de passe d'un répondant lui permettaient d'entrer en tout temps au site Web et d'y remplir toute partie du questionnaire. La première page qu'il recevait lui livrait les consignes nécessaires à sa réponse. Les questions de sondage étaient disponibles à partir de 19 pages Web. Le répondant était en mesure de passer d'une page à toute autre page du questionnaire en ligne. Il pouvait aussi changer la langue et répondre aux questions en français ou en anglais.
- On répondait de manière interactive au questionnaire en ligne : si une réponse faisait en sorte que certaines questions devaient être omises, le programme en ligne présentait une version modifiée du questionnaire, c'est à dire sans les questions devenues sans objet. Le programme avertissait aussi le répondant s'il entrait des chiffres trop hauts ou trop bas ou des données non numériques dans des zones numériques.
- Les questionnaires étaient compris dans les analyses si l'établissement avait répondu à plus du quart des questions clés au 13 août 2004 et qu'on connaissait la vocation universitaire et le nombre de lits. En appliquant ces critères, nous avons pu analyser les données de 144 pharmacies d'hôpitaux. Neuf établissements ont été écartés parce qu'ils ne respectaient pas le critère du nombre de lits ou étant jugés inadmissibles pour des raisons d'ordre organisationnel. Le taux de réponse calculé pour la population restante de 186 hôpitaux s'est alors établi à 77 %. Le taux de réponse effectif pourrait être plus élevé, car on ignore s'il n'y aurait pas d'hôpitaux inadmissibles de plus parmi les non répondants.